

VIA FERRATA

Si la pratique de cette activité offre aux pratiquants des plaisirs proches de ceux de l'escalade, elle présente, par ailleurs, des dangers qui, dans certaines situations, peuvent leur être supérieurs, engendrant des risques graves de conséquence, telle que chute de plusieurs mètres pouvant entraîner, par exemple, des fractures des membres inférieurs, bloqués entre la paroi et les barreaux.

Aussi, est-il apparu qu'une initiation à cette activité favoriserait une pratique autonome, consciente et sécurisée.

C'est la raison pour laquelle un programme de formation et de mise en situation est proposé :

- Connaissance et utilisation du matériel spécifique, (confection d'un nœud d'encordement, utilisation de la ligne de vie, progression encordée, passage d'un surplomb, repos en cours de progression, etc...)
- Sensibilisation à la sécurité, en apprenant et en comprenant le bien-fondé des règles de sécurité.

L'encadrement fédéral a suivi une formation conduisant à l'obtention d'une « Qualification Via Ferrata ».

Le matériel individuel se compose :

- D'un baudrier,
- D'une longe,
- D'un casque,
- D'une poulie (« Tyrolienne »)
- D'un sac à dos de 20 litres environ,

Sont demandés en complément :

- Un grand mousqueton de sécurité,
- Un anneau de sangle de 1,80m.

L'équipement comprend :

- Chaussures de montagne à tiges basses ou hautes,
- Pantalon ou caleçon, (longs ou courts) short etc..., selon les habitudes et la météo du jour,
- Une paire de gants, (qui ne gênent pas l'utilisation du matériel)
- Sous-vêtements habituellement utilisés en montagne,
- Polaire
- Coupe vent.

Le matériel collectif se compose :

- D'une corde d'escalade, dite « A simple »,
- De « Dégaines »,
- De mousquetons,
- De systèmes d'assurage,
- D'anneaux de sangle,
- D'une radio de secours en montagne
- D'une trousse de réparation,
- D'une trousse à pharmacie,

Les baudriers, longes, casques, poulies, sont proposés à la location, sur place, auprès des bureaux d'accueil ou magasins spécialisés.

Les inscriptions sont enregistrées les vendredis qui précèdent les sorties, soit directement à la permanence du CAF SLV, de 17h30 à 20h, soit en composant le 06 76 52 83 87 même jour, même heure.

Ne pas oublier : casse-croûte avec boisson chaude selon la saison ou la météo du jour, pièce d'identité, fiche d'assurances Club Alpin Français, petite trousse de secours.

La cotation technique de chaque « Via Ferrata » suit celle de l'escalade : F facile, PD peu difficile, D difficile, ED extrêmement difficile.

Les rendez-vous sont fixés à 8h00 devant le club, avenue Eugène Donadèi, à Saint-Laurent du Var.

Les participants peuvent se regrouper dans les voitures particulières pour effectuer leurs déplacements.

Quelque soit le niveau de difficulté technique abordé et bien que des échappatoires soient prévues, une bonne condition physique est nécessaire.

Bonnes « Via ferrata » !